



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**Réunion du**  
**COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**  
**CCJ-200824**  
**Le 24 août 2020**  
**13 h**  
**À distance / Microsoft Teams**

**PROCÈS-VERBAL**  
Comité conjoint de la planification • CCJ-200824



**PRÉSENCES****Membres**

Darius Bossé  
Francis Bourgoïn  
Morel Caissie  
Edith Doucet  
Mathieu Lang  
Michelyne Paulin  
Denis Prud'homme  
Jean-François Thibault, président

**Autres personnes présentes<sup>1</sup>**

Lynne Castonguay, secrétaire générale  
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la  
recherche

**Personne excusée**

Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines

**TABLE DES MATIÈRES**

	Page
1. OUVERTURE DE LA RÉUNION .....	2
2. CORRESPONDANCE.....	2
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	2
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-200310 .....	2
5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL.....	2
5.1. Autres .....	2
6. ÉVALUATION DES PROGRAMMES.....	2
6.1. Baccalauréat ès arts multidisciplinaire.....	2
6.2. Baccalauréat en sciences de kinésiologie.....	4
6.3. Doctorat professionnel en psychologie .....	5
7. BILAN DE LA PLANIFICATION ACADÉMIQUE 2016 – DOCUMENT DE TRAVAIL.....	7
8. AFFAIRES NOUVELLES .....	7
9. PROCHAINE RÉUNION .....	7
10. CLÔTURE .....	7
<b>ANNEXES</b>	
DOCUMENT A – Évaluation du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire.....	A (1-155)
DOCUMENT B – Évaluation du Baccalauréat en sciences de kinésiologie.....	B (1-60)
DOCUMENT C – Évaluation du Doctorat professionnel en psychologie.....	C (1-56)
DOCUMENT D – Bilan de la planification académique 2016 - Document de travail .....	D (1-44)

<sup>1</sup> Assiste aux réunions en y ayant voix consultative

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le président souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il souligne la présence du nouveau recteur et vice-chancelier qui en est à sa première réunion. Il souhaite également la bienvenue à Darius Bossé, nouveau membre.

Il est 13 h.

**2. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

***R : 01-CCJ-200824***

Edith Doucet, appuyée par Denis Prud'homme, propose :

*« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-200310**

Correction :

Ajouter le nom de Michelyne Paulin dans la liste des présences.

***R : 02-CCJ-200824***

Mathieu Lang, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

*« Que le procès-verbal CCJ-200310 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

**5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL****5.1. Autres**

Aucun élément n'est soulevé.

**6. ÉVALUATION DES PROGRAMMES****6.1. Baccalauréat ès arts multidisciplinaire**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le dossier d'évaluation du programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire. L'équipe d'évaluation était composée du professeur Clint Bruce de l'Université Sainte-Anne et du professeur Guy Chiasson de l'Université du Québec en Outaouais.

Rappelons que le programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire, programme de 120 crédits, figure parmi les programmes prioritaires dans le Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton adopté en 2016.

**6.1. Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (suite)**

Les évaluateurs ont noté quelques points clés :

- Le programme contient trois mineures de 24 crédits. Deux des trois mineures sont rattachées à la Faculté des arts et des sciences sociales. Il y a neuf cours obligatoires dans le programme.
- Le programme est offert au complet au campus de Moncton et au campus d'Edmundston. La première année est offerte au campus de Shippagan.
- Les spécificités du campus d'Edmundston et du campus de Moncton font en sorte que l'expérience diverge considérablement entre les deux sites.
- La vision du campus de Moncton tend plutôt vers la multidisciplinarité, alors qu'au campus d'Edmundston, celle-ci tend davantage vers l'interdisciplinarité.
- L'équipe d'évaluation recommande l'incorporation d'une option « stage » afin d'optimiser l'apprentissage expérientiel.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que les évaluateurs ont souligné la qualité du programme et que sa transformation en 2010 a porté des fruits. Il présente les recommandations. Une discussion s'ensuit.

Le Comité discute de la diminution dans le taux de diplomation. Le président du Comité, également doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, explique que les resserrements des critères d'admission, de transfert et de promotion, il y a dix ans, expliquent en grande partie cette diminution.

Un membre souligne l'importance des contenus dans les plans de cours. Il propose la présence des objectifs spécifiques d'un cours, des objectifs généraux d'un cours, les stratégies d'apprentissage et l'ajout d'une bibliographie; bref, l'amélioration des plans de cours est nécessaire. Le VRER indique que l'amélioration des plans de cours est un dossier « en continu » et que le Sénat académique a consacré de nombreux efforts pour améliorer la situation au cours des dernières années.

Le Comité discute de l'approche interdisciplinaire et de l'approche multidisciplinaire. Globalement, le Comité s'entend que l'on veut encourager des activités de synthèse pour renforcer, pour *coller ensemble*, les connaissances acquises. L'incorporation des stages est bien reçue. L'idée d'une propédeutique est également lancée.

Des membres font part de leurs idées :

- Un membre indique qu'en termes de programme multidisciplinaire, il serait bien de donner lieu aux disciplines, notamment la philosophie, la géographie et autres.
- Un membre suggère qu'une ou un responsable pourrait être nommé pour faciliter les suivis des dossiers si la structure s'alourdit. Un autre membre indique que pour l'instant, ça va.

Les recommandations suivantes sont mises aux voix :

**R : 03-CCJ-200824**

Denis Prud'homme, appuyé par Francis Bourgoïn, propose :

*« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :*

**Recommandation 1**

*Que le décanat des études au campus d'Edmundston et la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour favoriser une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel au B.A. multidisciplinaire.*

**6.1. Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (suite)****Recommandation 2**

*Que la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) au campus de Moncton développe une filière beaux-arts pour le B.A. multidisciplinaire.*

**Recommandation 3**

*Que le décanat des études au campus d'Edmundston et la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour intégrer un stage de type recherche au B.A. multidisciplinaire.*

**Recommandation 4**

*Que le décanat des études au campus d'Edmundston et la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS), en collaboration avec le décanat des études au campus de Shippagan, mettent sur pied un comité réseau pour se pencher sur les défis du B.A. multidisciplinaire et partager les meilleures pratiques.*

**6.2. Baccalauréat en sciences de kinésiologie**

Le programme de Baccalauréat en sciences de kinésiologie a été évalué au cours de l'année 2019-2020 par les évaluateurs François Prince de l'Université de Montréal et Dany MacDonald de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

On rappelle que le programme figure parmi les programmes prioritaires dans le grand projet de la planification académique adopté en 2016.

Le programme a été évalué de façon concomitante pour l'agrément au Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie. L'Équipe d'évaluation est d'avis que le programme satisfait les exigences de l'agrément et est à jour.

Les évaluateurs considèrent que la structure du programme est bien équilibrée et que la formation de base est plus qu'adéquate. Ils soulignent la qualité du corps professoral. L'on souligne également les bonnes relations entre les professeurs et les étudiants.

Au niveau des cours, les évaluateurs font des recommandations au sujet des heures de laboratoire. Au niveau de la recherche, on note que celle-ci devrait être recadrée en tenant compte de la création du nouveau Centre de recherche en kinésiologie, loisir et vie saine.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les recommandations. Une discussion s'ensuit.

Le recteur et vice-chancelier propose un amendement, soit que l'UARD développe un plan stratégique de recherche au cours de la prochaine année.

Le recteur souligne également quelques éléments du rapport d'évaluation, notamment les commentaires des étudiantes et des étudiants quant au niveau de facilité ou difficulté des cours et considère qu'il faut définir un plan pour y remédier.

**R : 04-CCJ-200824**

Francis Bourgoïn, appuyé par Darius Bossé, propose :

*« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations indiquées à la page suivante :*

6.2. **Baccalauréat en sciences de kinésiologie** (suite)**Recommandation 1**

*Que l'UARD augmente les heures de laboratoire associées aux cours magistraux en anatomie, physiologie et biomécanique pour se mettre en conformité avec les normes canadiennes afin de permettre aux étudiantes et étudiants de développer toutes les habiletés professionnelles nécessaires.*

**Recommandation 2**

*Que l'UARD revoie tous les plans de cours afin d'éviter le dédoublement des contenus et de s'assurer que les étudiantes et étudiants des campus d'Edmundston et de Moncton reçoivent la même formation.*

**Recommandation 3**

*Que l'UARD augmente le niveau de difficulté des cours offerts, en commençant par un approfondissement de la matière, notamment dans les cours pratiques.*

**Recommandation 4**

*Que l'UARD augmente les exigences des cours, en visant un meilleur arrimage entre la formation théorique et pratique et les prérequis du métier de kinésologue demandés par les employeurs.*

**Recommandation 5**

*Que l'UARD vise à signer des ententes formelles avec les entreprises et services qui sont hébergés au Centre d'éducation physique et des sports (CEPS) et qui pourraient devenir des milieux de stage privilégiés afin d'améliorer la formation professionnelle des étudiantes et étudiants.*

**Recommandation 6**

*Que l'UARD réévalue les stages obligatoires et considère un modèle où l'accès aux stages est limité selon des critères précis.*

**Amendement**

**R : 05-CCJ-200824**

Denis Prud'homme, appuyé par Mathieu Lang, propose :

*Que l'on ajoute une septième recommandation qui se lirait comme suit : que l'UARD développe un plan stratégique de recherche et que ce plan soit déposé au Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au plus tard le 31 décembre 2021.*

Vote sur R05	unanime	ADOPTÉE
Vote sur R04 (amendée)	unanime	ADOPTÉE

6.3. **Doctorat professionnel en psychologie**

Le programme de Doctorat professionnel en psychologie a été évalué par la professeure Julie Gosselin de l'Université du Québec en Outaouais et le professeur Marc-Simon Drouin de l'Université du Québec à Montréal.

Le programme de Doctorat professionnel en psychologie figure parmi les programmes prioritaires dans le grand projet de la planification académique qui fut adopté en 2016.

Notons que le programme a obtenu l'agrément national. Le programme est basé sur le modèle de formation spécialiste-professionnel en psychologie clinique (dit modèle Vail).

**6.3. Doctorat professionnel en psychologie (suite)**

Les évaluateurs ont noté que le programme met beaucoup d'importance sur la formation théorique (thèse, séminaires, examen prédoctoral) alors que le programme a surtout un aspect clinique. Les évaluateurs considèrent que la formation clinique (jeux de rôles, études de cas, vignettes cliniques, etc.) devrait avoir une place plus importante. Les évaluateurs discutent aussi de la place accordée à l'examen doctoral.

L'évaluation du programme a également fait ressortir quelques suggestions intéressantes, notamment que les premiers stages soient à l'intérieur même des murs de l'Université. Par ailleurs, l'équipe d'évaluation fait des suggestions sur la préparation de la thèse et l'importance d'avoir des balises claires.

Enfin, l'évaluation permet de constater que les professeures et professeurs sont très actifs en recherche. Globalement, l'évaluation est très positive.

Le Comité note que les contraintes sont surtout liées aux stages pratiques. Il y a là un élément financier. Plusieurs membres sont d'avis que l'examen prédoctoral est pertinent.

Les recommandations suivantes sont mises aux voix :

**R : 06-CCJ-200824**

Edith Doucet, appuyée par Denis Prud'homme, propose :

*« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :*

**Recommandation 1**

*Que l'École de psychologie clarifie la raison d'être et la forme prise par l'examen doctoral afin de s'assurer qu'il remplit un rôle utile et distinct des autres composantes du programme et qu'il permet le développement de compétences nécessaires et importantes dans la pratique des futures psychologues professionnelles et des futurs psychologues professionnels.*

**Recommandation 2**

*Que l'École de psychologie explore les possibilités de développer davantage de places de stage sur le campus.*

**Recommandation 3**

*Que l'École de psychologie se dote d'un guide permettant de clarifier les attentes pour la thèse D.Psy., incluant la philosophie guidant cette composante, les méthodes de recherche acceptées, la taille minimale et des critères permettant de s'assurer de la faisabilité du projet dans les délais requis, ainsi que des exemples de types de projets acceptables.*

**Recommandation 4**

*Que l'École de psychologie révise le guide étudiant du D.Psy. afin de clarifier les procédures qui permettent de résoudre les conflits, de gérer les plaintes et d'assurer un suivi auprès des étudiantes et des étudiants qui n'atteindraient pas les exigences minimales de performance au niveau des compétences cliniques de base attendues pour leur niveau de formation.*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE



## 7. BILAN DE LA PLANIFICATION ACADÉMIQUE 2016 – DOCUMENT DE TRAVAIL

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente un document intitulé « Suivi du rapport de planification académique adopté par le Sénat académique (SAC) le 4 novembre 2016 et le Conseil des gouverneurs (CGV) le 10 décembre 2016 ».

Le VRER indique que le document est un document de travail qui résume l'avancement des travaux. Il rappelle quelques faits saillants du rapport de la planification académique (2016).

Programmes prioritaires	58 programmes
Programmes à maintenir	27 programmes
Programmes nécessitant une attention particulière	38 programmes

En pourcentage, voici les résultats de l'avancement des travaux dans les catégories d'actions :

Programmes à développer	38 % complétés; 33 % en cours
Programme à redéfinir ou abolir	48 % redéfinis ou abolis; 19 % en cours
Recommandations diverses	69 % complétées; 23 % en cours

Le VRER indique que dans la liste des programmes à redéfinir ou abolir, sept programmes, soit 33 %, n'ont pas été examinés depuis 2016. Une attention particulière sera portée vers ces programmes au cours de la prochaine année.

Un membre indique que cet outil est très important pour capter le portrait général de l'avancement des travaux. Il indique que la question financière devrait faire partie du tableau.

Le recteur et vice-chancelier voit d'un bon œil le développement de nouveaux outils pour faire des analyses institutionnelles.

Dossier à suivre.

## 8. AFFAIRES NOUVELLES

### Suggestion du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier rappelle les cinq grandes orientations qui ont été adoptées par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs dans la *Déclaration d'engagement envers les peuples autochtones*. Il suggère que l'on ajoute dans la préparation de l'auto-évaluation une rubrique portant sur l'intégration des savoirs et des cultures autochtones dans les programmes d'études, la discipline ou les cours.

Cette suggestion sera remise à la vice-rectrice adjointe à l'enseignement pour un suivi.

## 9. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 octobre à 13 h 30.

## 10. CLÔTURE

La réunion se termine à 15 h.

  
Lynne Castonguay  
Secrétaire générale